

## SCP COUTON VEYRAC JAMAULT - *CONDITIONS DE VENTE*

La vente est effectuée au comptant.

Les frais de vente en sus de l'adjudication sont de 15.20 % TTC.

Les ventes sont réalisées sous le ministère des Commissaires-priseurs liés à l'établissement.

Les objets présentés à la vente sont des gages corporels vendus dans le cadre d'une vente judiciaire ordonnée par le Président du Tribunal de Grande Instance. De ce fait, ils peuvent être retirés par l'emprunteur jusqu'au dernier moment.

Les indications données dans le catalogue sont purement données à titre indicatif et sauf spécification particulière ne valent pas expertise. Les poids (brut), dimensions et calibrages sont données à titre indicatif. Ils incluent, les pierres, les mécanismes, les scories, les tissus et cuirs éventuels. Les objets, bijoux, montres, matériel hi-fi, photos et outillage sont vendus en l'état et sans garantie. Aucune réclamation ne pourra être faite une fois l'adjudication prononcée, la vente étant judiciaire.

Les bijoux indiqués AC sont vendus à charge de bris ou de contrôle.

Les bijoux sont vendus sans garantie de titre, même en cas de retour par le service de la Garantie d'un bijou en alliage d'OR (9K ou 14K).

Aucune expédition ne sera effectuée, ni par le Crédit Municipal de Nantes ni par la SCP COUTON VEYRAC JAMAULT.